

Marseille, le 27 novembre 2023

Madame Martine VASSAL
Présidente
Métropole Aix-Marseille Provence
BP 48014

13567 MARSEILLE Cedex 02

N/REF. : OF/GR/JT/LC
N° 17453/23/11/000101
OBJET : Sécurisation école Bonneveine
52 boulevard du Sablier
13008 Marseille

Madame la Présidente,

En réponse à vos propositions d'études, la mairie de secteur a émis un avis favorable à la solution n° 2 consistant à réaliser une écluse à proximité du 62/64 boulevard du Sablier pour mettre en conformité les cheminements et traversées piétonnes, sous réserve d'intégrer au projet un feu tricolore permettant de séquencer la circulation dans un sens, puis dans l'autre.

Nous donnons **un avis favorable à la réalisation au plus vite des travaux retenus** pour améliorer la sécurité aux abords des trois écoles du boulevard et nous allons demander à la ville de délivrer les arrêtés au plus vite.

Il nous paraît néanmoins essentiel de réaliser de **façon simultanée des travaux de protection des trottoirs par barrières et potelets partout où cela est possible et nécessaire sur le secteur et avec comme priorité la pose de barrière aux abords immédiat de l'école** ; en particulier de la place Bonnefon jusqu'au n° 19 du boulevard du Sablier ainsi que le long de la clinique Bonneveine et au début du Boulevard des Joncs.

En sus, il nous paraît très important de **prendre en compte les retours des riverains, de la communauté éducative et du CIQ relatifs à la dangerosité du trottoir, non réglementaire et encombré, du 62 au 102 du Boulevard du Sablier. Cette section de trottoir nécessite une mise en conformité à court terme** pour parfaitement sécuriser le chemin de l'école (nous estimons à plus d'une centaine de membres de la communauté scolaire qui empruntent ce trottoir étroit matin et soir).

Enfin, nous demandons, pour réception début 2024, pour concertation avec les habitants et communauté scolaire, **une étude complémentaire permettant de mettre en conformité et sécurité l'ensemble des cheminements piétons et cyclistes du boulevard du Sablier (intégrant un feu rouge à l'écluse), l'impasse Bonfils et du boulevard Joseph Vidal, la Place Bonnefon et abords.** Ces travaux, à envisager dans un deuxième temps, après les travaux d'urgence, figurent dans notre commande voirie 2023-2026 et feront l'objet d'un courrier de demande formelle de la Mairie de secteur.

En vous remerciant par avance pour l'attention et les suites que vous réserverez à la présente,

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Olivia FORTIN
Maire des 6^e et 8^e arrondissements
Conseillère municipale
Déléguée à la Modernisation de l'Action publique